

## Organisation

### Répartition centralisée / décentralisée des tâches

Nous tirons profit des avantages offerts par la structure fédéraliste de la Ligue contre le cancer. La répartition du travail entre les ligues cantonales et l'organisation faitière se fait selon des critères clairs et précis, dans le respect mutuel des domaines de compétences.

En fonction de nos compétences et de nos ressources, le soutien, l'accompagnement psychosocial et le conseil individuel sont prioritairement, mais pas exclusivement, du ressort des organisations locales, tandis que l'en-

couragement de la recherche et le développement de programmes psychosociaux pour les professionnels sont des tâches principalement, mais pas exclusivement nationales.

La prévention et la recherche de fonds sont des tâches que nous nous répartissons selon le principe susmentionné.

En tant que partenaires, nous nous soutenons dans nos tâches.

### Accès aux prestations

Notre organisation est structurée de manière à ce que tous les groupes cibles, dans l'ensemble de la Suisse, aient facilement accès à des prestations d'égale qualité et aux mêmes conditions.

## Modalités d'action

### Principes

Nos modalités d'action doivent:

- > être justifiables éthiquement et socialement;
- > être axées sur une utilité durable;
- > respecter les principes modernes de la gestion d'entreprise.

### Attentes et besoins des malades

Les attentes et les besoins des personnes atteintes d'un cancer, ou plus spécifiquement exposées à cette maladie, sont au centre de nos préoccupations. Ils nous servent de base pour concevoir de nouvelles prestations ou pour améliorer celles déjà existantes.

### Qualité

Nous apprécions la qualité de notre travail à la façon dont nous parvenons à offrir – dans le respect des ressources disponibles – des prestations efficaces aux personnes faisant appel à nous.

Nous agissons avec professionnalisme et interdisciplinarité dans tous les domaines en nous fondant, dans la mesure du possible, sur les connaissances scientifiques et les expériences pratiques les plus récentes.

### Transparence

Nous informons le public, et plus particulièrement nos groupes cibles, de manière claire et compréhensible sur notre travail et nos prestations.

### Communication interne

Au sein de l'organisation, la communication est ouverte, claire et rapide. Nos informations sont aisément accessibles.

### Collaboration interne

La collaboration au sein de la Ligue contre le cancer est empreinte de respect mutuel.

### Indépendance et leadership

Nous agissons en toute indépendance et avec des stratégies efficaces et novatrices.

### Collaboration

La Ligue, organisation généraliste dans le domaine de la lutte contre le cancer, est appelée à collaborer avec des partenaires spécialisés. Nous coopérons avec des organisations aux buts similaires aux nôtres, en vue d'élargir et d'améliorer notre palette de prestations.

Pour établir des partenariats de qualité, nous devons connaître notre position (points forts, faiblesses, chances, potentiels) et agir avec assurance.

## Ressources

### Image de marque

Nous cultivons une bonne image de marque, aussi bien auprès du public, de nos donateurs et de nos membres qu'auprès des personnes qui s'engagent à nos côtés.

### Utilisation des fonds

Les moyens financiers qui nous sont confiés sont utilisés à bon escient, de manière efficace, rentable et ciblée. Nous garantissons la transparence de nos comptes.

### Engagement

Nos collaboratrices et collaborateurs et les personnes engagées à nos côtés sont notre principale ressource et font l'objet de tout notre respect. Nous les associons aux processus de décision et mettons toute notre confiance en leurs compétences, leur sens des responsabilités et leur motivation.

### Conditions de travail

Nous assurons à nos collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, des possibilités d'avancement professionnel et des tâches intéressantes qui favorisent leur épanouissement.

Votre ligue cantonale offre conseils et soutien.

Plus d'informations sous [www.liguecancer.ch](http://www.liguecancer.ch) ou au 0800 11 88 11 (ligne InfoCancer).

### Ligue suisse contre le cancer

Effingerstrasse 40  
Case postale 8219  
3001 Berne  
Téléphone 031 389 91 00  
Fax 031 389 91 60  
[info@liguecancer.ch](mailto:info@liguecancer.ch)  
[www.liguecancer.ch](http://www.liguecancer.ch)  
CP 30-4843-9

Tous les dons sont bienvenus.



ligue contre le cancer

# Charte institutionnelle de la Ligue contre le cancer



# Charte institutionnelle de la Ligue contre le cancer

## Introduction

### Destinataires

La charte institutionnelle définit les principes valables pour l'ensemble des personnes intervenant sous le nom de Ligue contre le cancer.

## Principe directeur

### Perspectives

Le cancer est une maladie grave et pénible qui bouleverse la vie des personnes qui en sont atteintes. Les progrès réalisés à ce jour sur le plan de la recherche, des traitements, du soutien et de l'accompagnement montrent cependant qu'une aide est possible.

### L'union fait la force

Cette constatation nous incite à unir nos efforts, afin de réduire le risque de cancer, de soulager les manifestations de la maladie et d'améliorer les perspectives de guérison.

## Profil

### L'organisation de référence

Nous sommes l'organisation nationale, privée et d'utilité publique dans le domaine de la lutte contre le cancer et de l'aide aux malades. Les intérêts des personnes atteintes de cancer et de leurs proches sont au cœur de nos préoccupations. Nous sommes indépendants politiquement et confessionnellement.

### Rapport entre les ligues cantonales et l'organisation faîtière

Les ligues cantonales et la Ligue suisse contre le cancer, en tant que partenaires, se complètent dans leur travail. Elles exploitent leurs différentes compétences, ressources et

expériences pour mieux atteindre les buts communs.

### Unicité de l'image

Bien que juridiquement indépendante, chaque ligue poursuit des buts identiques à ceux de l'organisation faîtière et se manifeste sous le nom de Ligue contre le cancer.

### Confiance

Nous étayons la confiance dont nous jouissons par le professionnalisme et la qualité de notre travail.

### Défense des intérêts

Nous nous engageons à défendre politiquement et individuellement les intérêts de toutes les personnes touchées par le cancer et/ou plus spécifiquement exposées à cette maladie.

## Tâches

### Priorité aux malades et à leurs proches

Nous accompagnons, conseillons et soutenons les personnes atteintes de cancer ainsi que leurs proches.

### Qualité de vie

Nous les aidons

- > à vivre avec la maladie,
- > à mieux cerner ses implications,
- > à l'intégrer dans le contexte individuel du travail, de la famille et des loisirs,
- > à en maîtriser les conséquences psychosociales.

### Recherche

Nous encourageons et soutenons la recherche sur le cancer.

### Prévention

Nous incitons la population, en particulier les personnes plus exposées au cancer, à intégrer les conseils de prévention dans leur mode de vie afin de diminuer le risque de maladie.

### Formation continue

Nous soutenons les professionnels par des offres de formation, de la documentation et des publications spécifiques.

### Financement

Nous finançons nos activités à l'aide de fonds privés, récoltés par nos soins, et de subventions de la Confédération et des cantons.

### Interventions auprès des donateurs

Nous recherchons et récoltons des fonds avec professionnalisme et fournissons des informations répondant aux exigences de donateurs potentiels, tout en respectant les principes qui nous gouvernent.

## Notre vision

Nous œuvrons en faveur d'un monde où le cancer frappe moins souvent, où le cancer engendre moins de souffrance et moins de décès, où l'on puisse en guérir plus souvent et où les malades et leurs proches trouvent aide et réconfort dans toutes les phases de la maladie et en fin de vie.

